

Objet : Commande publique – marché spécifique MS2 – Achats de véhicules d'occasion pour la CA Arlysère issu du système d'acquisition dynamique SAD25001 – Achats de véhicules neufs et d'occasion – 2025/2029

Le Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère,

Vu les articles L. 5211-1, L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°52 du Conseil Communautaire en date du 20 mars 2025 abrogeant la délibération n°65 en date du 23 septembre 2021, donnant délégation à M. le Président, ou à défaut son représentant, pour signer les marchés spécifiques passés dans le cadre du Système d'Acquisition Dynamique (SAD) portant sur « l'Achat de véhicules neufs et d'occasion » et tout acte afférent à ce dossier, avec les entreprises les mieux disantes retenues par la CAO,

Vu l'arrêté n°2024-053 en date du 25 mars 2024 abrogeant l'arrêté n°2023-094 et donnant délégation à Monsieur Michel CHEVALLIER pour les affaires ayant trait à la commande publique pour la Communauté d'Agglomération Arlysère,

Vu la consultation engagée pour cette affaire et l'unique offre présentée,

Vu l'examen de l'offre,

Vu l'avis de la commission d'achat en date du 20 octobre 2025,

Décide

Article 1 : Le marché spécifique MS2 – Achats de véhicules d'occasion pour la CA Arlysère issu du système d'acquisition dynamique SAD25001 – Achats de véhicules neufs et d'occasion – 2025/2029 est confié à l'entreprise suivante :

Lot n°7 : Un véhicule pick-up – Sentiers

ALPES DIFFUSION UTILITAIRES – 16 rue Joseph Cugnot – 38300 BOURGOIN JALLIEU pour un montant de 34 605,00 € HT (montant extrait de la DPGF).

Lot n°1 : Un véhicule petit utilitaire - Chenil Intercommunal

Lot n°2 : Un véhicule petit utilitaire - Ateliers Techniques

Lot n°3 : Un véhicule petit utilitaire - Eau relève

Lot n°4 : Un véhicule petit utilitaire - Équipements Aquatiques

Lot n°5 : Un véhicule petit utilitaire – SIG

Lot n°6 : Un véhicule pick-up - Ateliers Techniques

Lot n°8 : Un véhicule ludospace - Valorisation des déchets

Lot n°9 : Un véhicule SUV - Ingénierie Eau

Lot n°10 : Un véhicule petit utilitaire 4x4 - Eau Val d'Arly

Lot n°11 : Un véhicule petit utilitaire 4x4 - Eau relève

Lot n°12 : Un véhicule petit utilitaire 4x4 - Eau Plaine

Lot n°13 : Un véhicule utilitaire moyen 4x4 - Eau Val d'Arly

Lot n°14 : Un véhicule utilitaire moyen 4x4 - Eau Beaufortain

Lot n°15 : Un véhicule utilitaire moyen 4x4 - Eau Plaine

Lot n°16 : Un véhicule petit utilitaire - Service Informatique

Lot N°17 : Un véhicule citadine - Assainissement Direction

Lot n°18 : Un véhicule citadine - Eau direction

Lot n°19 : Un véhicule citadine – Arpège

Lot n°20 : Un véhicule ludospace – Arpège

L'ensemble de ces lots sont déclarés infructueux pour absence d'offre.

Article 2 : La présente consultation concerne un marché spécifique ordinaire d'une durée maximum de 2 mois.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, 2 place Verdun - 38 000 Grenoble et par la voie de l'application « Télérecours citoyen » sur le site www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Article 4 : La présente décision sera transmise au représentant de l'Etat et communiquée lors du prochain Conseil Communautaire.

Fait à Albertville, le 22/10/2025

Le Vice-Président,
Michel CHEVALLIER

